

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.
4 — 11 — — Express.
4 — 11 — — matin, Express-Poste.
9 — 48 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 11 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous lisons dans le compte-rendu publié par le *Moniteur* de la séance impériale de la session législative de 1858 :

« Sa Majesté a prononcé d'une voix ferme et accentuée le discours suivant, au milieu d'un recueillement solennel :

(Suit le discours)

« Il est impossible de rendre l'impression produite par ce discours. L'assemblée, transportée d'admiration et d'enthousiasme, s'est levée comme un seul homme, et a fait entendre à plusieurs reprises ces cris que la France entière répètera : *Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le prince Impérial ! Vive la dynastie impériale !*

« Quand l'émotion a été un peu calmée, le grand maître des cérémonies, ayant pris les ordres de l'Empereur, a averti le ministre d'Etat qui s'est levé et a dit :

« Par ordre de l'Empereur,

« MM. les sénateurs nommés et MM. les députés nouvellement élus, qui n'ont pas encore prêté le serment prescrit par la constitution, sont admis à le prêter entre les mains de Sa Majesté.

« Je vais avoir l'honneur de donner lecture de la formule du serment :

« Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur. »

« A l'appel de son nom, chacun de MM. les sénateurs et de MM. les députés, répondra la main droite levée :

« Je le jure. »

« Ont prêté serment :

« MM. les sénateurs, J. Boulay (de la Meurthe), Favre (Ferdinand), Haussmann, le marquis de la Roche-Lambert, le baron Esnest Le Roy, Mallet, de Mésonan, le général de division de Montréal, le général de division Niel, aide-de-camp de l'Empereur, Pietri, le général de division Daumas, Laity (Armand), Dupin aîné, Cochelet, Le Roy de Saint-Arnaud, le vice-amiral baron Grivel ;

« MM. les députés, le comte Louis de Cambacérès, le comte Edgard de Ségur.

« Après la prestation du serment, M. le ministre d'Etat a dit :

« Au nom de l'Empereur,

« Je déclare ouverte la session du Sénat et du Corps-Législatif pour l'année 1858, et j'invite MM. les membres du Sénat et du Corps-Législatif à se réunir aux lieux respectifs de leurs séances pour se livrer à leurs travaux. »

« Immédiatement après, l'Empereur d'abord, puis l'Impératrice, se sont retirés avec leurs cortèges dans l'ordre suivi pour l'arrivée de Leurs Majestés.

« La salle entière a retenti de nouvelles acclamations qui se sont prolongées après le départ de Leurs Majestés.

« La séance impériale a été terminée à deux heures, au bruit d'une seconde salve de cent un coups de canon. »

Tout le monde a applaudi, mardi matin, aux justes récompenses décernées par l'Empereur à M. Hébert, officier de paix à Paris, et à M. Prudhomme, brigadier dans les lanciers de la garde, lesquels ont été nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur, à cause de leur admirable conduite, lors de l'attentat du 14 janvier.

La distinction accordée à M. Hébert est le signe éclatant des services rendus par la police française dans une circonstance terrible qu'il était humainement impossible de prévenir, mais dont l'habile et énergique administration de M. Piétri a su arrêter et faire avorter à l'instant même les résultats funestes.

Les nominations des lanciers de la garde, Guigon, Vaucenat, Bondoux, Maire, Chabrier et Boisset, à la médaille militaire, n'ont pas été moins bien accueillies. — Havas.

Dimanche a été célébré dans la chapelle française, à Londres, un service solennel d'actions de grâces. S. Em. le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, a voulu officier lui-même en cette circonstance. L'assistance, dit le *Morning-Post*, était fort nombreuse, si nombreuse même, que la chapelle n'a pu contenir que la moitié des per-

sonnes qui se sont présentées. Au nombre des personnages de distinction, qui étaient présents à cette solennité, on remarquait les ambassadeurs de France et de Portugal.

L'office ordinaire terminé, et avant le *Te Deum*, le cardinal est monté à l'autel et a prononcé les paroles suivantes, que le *Morning-Post* reproduit en français :

« Un nouvel attentat, des plus atroces dont l'histoire nous ait conservé la mémoire, vient, mes très-chers frères, d'attrister la France et de frapper d'horreur toute l'Europe. Il ne s'agit point d'opinion politique dans un tel événement. Il s'agit du salut de la France, de la paix des nations, des bases de la société, des principes les plus sacrés de notre sainte religion, et les plus importants à l'humanité entière. Nous repoussons tous, avec toute l'énergie de nos cœurs, ces êtres atroces, dont l'existence est devenue le danger de la civilisation, la plaie et le fleau de l'Europe, la honte de nos lois et de notre siècle. Nous bénissons tous, et nous louons le nom du Seigneur, qui a déjoué encore une fois leurs projets horribles et leurs désolantes menées. Nous allons faire retentir dans cette enceinte notre hymne de reconnaissance et de joie. Je n'ose pas contempler les suites fatales, les suites funestes d'un succès que la divine Providence n'a point permis. C'est déjà la troisième fois que cette même Providence, qui veille sans cesse sur ce grand monarque et sur son aimable et auguste épouse, les a conservés d'une manière éclatante, d'une manière prodigieuse. Ce n'est pas tout ; je le dis hardiment : en les conservant, elle a conservé la France, le bien-être matériel et moral de votre pays, et la paix du monde. Les flèches de la mort ont volé autour de ces augustes personnes, si chères à la France, si précieuses pour la société, absolument comme dans le champ de bataille. Et parmi ces horreurs subites, celui dont des malheureux ont voulu couper ainsi la vie, a montré un courage sur-naturel et vraiment chrétien. C'est son courage accoutumé ; c'est l'une de ces qualités dont le Tout-Puissant l'a doué à un degré si rare, pour le bien de ses sujets, l'honneur de la France, et la gloire

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

(Suite.)

XV.

Bramante, ou, pour mieux dire, Fra Stefano le pèlerin, comptait les minutes et s'impatientait en attendant la réponse que la fille de Visconti lui avait promise.

— Bientôt minuit, disait-il en s'appuyant aux barreaux de la cellule qu'il devait à l'hospitalité des bons chartreux, et personne encore... personne ! Et pourtant j'avais toute confiance dans cette princesse Bianca, qui est si belle et qui a l'air si bon ! Le cœur de cette femme serait-il donc comme ces fruits des plaines de Sodome, qu'on dit être si appétissants à l'œil et qui ne renferment que cendre et poussière ?

L'office nocturne des chartreux commença. Le capitaine se laissa aller malgré lui aux rêveries que ne manquent jamais d'inspirer des chants religieux quand ils éclatent tout-à-coup au milieu du silence et des ténèbres. Tout franc routier qu'il était, son âme s'ouvrait facilement aux impressions sympathiques et tendres ; l'idée de Dieu était surtout fortement enracinée en lui ; c'est cette idée qui l'avait constamment soutenu dans les

difficultés de la vie et qui lui faisait conserver, au milieu de ses plus grands écarts, une sorte d'innocence native qui contrastait de la façon la plus bizarre avec ses moustaches épaisses et ses grossières habitudes de soldat.

De la lucarne de sa cellule on apercevait la porte d'entrée du monastère et un des côtés de la chapelle. Fatigué d'avoir toujours les yeux fixés sur cette porte, qui ne bougeait point, il se tourna vers l'église, dont les vitraux étaient éclairés d'une lueur terne et tremblante ; l'orgue chantait, et les voix humaines mêlaient leurs notes traînantes à ces accents mâles et vibrants ; à travers les vitres, il distingua des ombres qui marchaient lentement et comme en mesure, traversaient la nef, s'agenouillaient devant le maître-autel, et allaient ensuite prendre place sur des fauteuils en bois de chêne sculpté et scellés aux murs. C'étaient les chartreux qui entraient un à un dans le lieu saint, pour s'y livrer, comme d'habitude, à leurs dévotions nocturnes.

— Par saint Hilarion ! se dit Bramante, puisque je m'ennuie si fort à attendre et à ne rien faire, il faut que je m'occupe et que cette occupation ne soit pas inutile. Sans doute la patience est une belle chose... mais aussi je ne puis perdre à Milan un temps précieux ; et si cette belle princesse m'oublie, ce n'est pas une raison pour que j'oublie mon cher Carmagnola. Elle m'a promis une réponse... c'est vrai ; mais cette réponse ne me fait pas

l'effet de venir bien vite... Voyons, faisons nos conventions avec nous-même, et prenons l'engagement solennel de n'y point manquer... Je vais compter les ombres qui passent dans la chapelle : je les compte à haute voix et au vingtième moine, je sors de ma cellule, je fais mes adieux au frère servant, je remonte à cheval et je reprends la route de Venise. Voilà qui est dit. Attention !

Les moines passaient et Bramante comptait.

— Un... deux... rien !... Trois... quatre... personne... Cinq, six, sept... ah ! mes frères, mes frères, vous allez trop vite !... Huit, neuf... Comment ! est-ce que je vais m'en retourner les mains vides ?

Bramante comptait toujours, mais sa voix baissait. Il avait peur de l'engagement qu'il avait pris envers lui-même. Déjà il en était au numéro dix-sept, tout-à-coup un son de cloche retentit à la porte.

— Dix-sept ! répéta-t-il avec joie, es-tu enfin le bienheureux chiffre qui m'apporte l'espoir ?

Il tendit le cou et prêta l'oreille. Un cheval piaffait au dehors.

— Pour un messenger qu'on doit m'envoyer mystérieusement et en cachette, voilà une monture qui fait diablement de bruit. Allons, ce n'est pas encore pour moi... Je crois que je ferai bien de recommencer à compter mes moines.

Mais il n'avait pas achevé ces mots, que déjà il enten-

de son trône. Remercions, mes chers frères, remercions ensemble, ce bon Dieu qui sait conserver ceux qu'il sait choisir. »

Après cette allocution, prononcée d'un ton pénétré, dit le *Morning-Post*, le *Te Deum* a été chanté par le chœur, et l'assemblée s'est unanimement associée à ce chant solennel.

Un journal de Vienne, l'*Ost-Deutsch-Post*, s'exprime dans les termes suivants au sujet de l'attentat du 14 janvier :

« L'Europe a échappé à un grand, à un terrible malheur. Les engins meurtriers qu'une conspiration mystérieuse avait dirigés contre la vie de l'Empereur Napoléon, ont éclaté sans avoir atteint leur but. La main de la Providence a protégé l'homme à la vie duquel est attachée la cause de l'ordre en France et de la paix en Europe. Le monde était sur le bord d'un abîme d'où seraient sortis des événements d'une gravité incalculable; mais la puissance invisible qui dirige les destinées des nations, n'a pas voulu qu'un empire florissant fût lancé en quelques heures hors des voies de la prospérité pour se perdre dans des troubles saignants et sans issue. Protégé par le génie de la paix du monde, l'Empereur a traversé la catastrophe sans en être atteint, comme il arriva au chef de sa famille, contre lequel fut dirigée de même la machine infernale de Saint-Réjant, en 1800 »

Nous lisons dans la *Espana*, du 15 :

« L'Espagne a définitivement résolu de s'associer à l'expédition que la France va diriger contre les Cochinchinois. Par ordre du gouvernement espagnol, dont le gouvernement français a demandé l'intervention, 1,400 hommes d'infanterie espagnole, en garnison aux îles Philippines, et une batterie d'artillerie embarqués sur deux bateaux à vapeur de la marine espagnole, coopéreront avec les forces françaises pour obtenir des Cochinchinois les garanties suffisantes pour assurer la vie des missionnaires catholiques et le respect pour tous les intérêts de la civilisation. »

On lit dans une lettre adressée de Southampton au *Times* :

« Les passagers arrivant de Hong-Kong racontent que sir M. Seymour était parti pour Canton avec toutes les canonnières et tous les bâtiments armés, les soldats de marine et les *habits bleus*, dont le nombre s'élève jusqu'à 7,000 hommes, laissant le 50^e régiment à Hong-Kong. Ils rapportent aussi que l'amiral russe aurait offert ses services en qualité de médiateur entre l'Angleterre et la Chine, proposition qui avait été refusée; mais une proposition analogue faite par le commodore américain avait été acceptée. »

ATTENTAT DU 14 JANVIER.

Voici les derniers renseignements publiés par le *Droit* sur l'attentat du 14 janvier :

« Il est certain que l'accusation se concentre sur les quatre Italiens signalés comme étant les seuls auteurs du monstrueux attentat du 14 janvier. Il est également certain que nul à Paris n'avait reçu de ces hommes la confiance de leur forfait. »

Plusieurs journaux ont annoncé que l'une des

bombes avait été lancée d'une des croisées de la rue Lepelletier; c'est une erreur, toutes les trois ont été lancées de la rue. La lourdeur de ces bombes ne permettait pas à ceux qui voulaient s'en servir pour la réalisation de leur exécrable projet de se trouver à une grande distance de la voiture de l'Empereur. Aussi étaient-ils placés sur le premier ou sur le second rang des curieux, et c'est en levant le bras et en criant : *Vive l'Empereur!* qu'ils lançaient leurs projectiles, mais aussitôt le geste fait, ils s'éloignaient et disparaissaient rapidement.

Plusieurs journaux ont aussi annoncé que les bombes contenaient de nombreux projectiles. Nous avions dit que, de l'inspection d'une de ces bombes, il résultait pour nous la conviction qu'elles ne devaient contenir que peu ou point de projectiles. L'expertise qui vient d'être faite par MM. Caron et Devisme a établi que ces bombes ne contenaient aucun projectile et que toutes les blessures faites ont été produites par les éclats de l'enveloppe de la bombe.

Les experts ont retiré toutes les capsules, dévissé les cheminées et extrait de l'intérieur de la bombe une poudre grisâtre qui paraît être du fulminate de mercure. A la suite de cette opération les deux experts, et notamment M. Caron, ont été indisposés par les émanations du fulminate.

Indépendamment de la bombe saisie sur Pierri, lors de son arrestation, on en a trouvé une semblable au coin de la rue Lepelletier et de la rue Rossini; il y a tout lieu de croire que cette bombe a été, non pas jetée, mais déposée à l'endroit où on l'a trouvée par un des auteurs de la catastrophe du 14 janvier. Heureusement cet instrument de mort n'a pas éclaté sous les pieds des passants, et n'est pas venu augmenter encore le nombre des victimes. »

Nous empruntons, également, à la *Gazette des Tribunaux* quelques détails que nous croyons inédits sur l'attentat :

« On sait, dit cette feuille, que le chapeau de l'Empereur a été percé par un projectile. On raconte, à ce sujet, une circonstance qui mérite d'être signalée. »

Il paraît qu'au moment où la voiture de l'Empereur entra dans la rue Lepelletier, S. M. causait avec M. le général Roguet, placé sur le devant de la voiture. Comme l'Empereur, ne pouvant entendre que difficilement la réponse du général, à cause des acclamations qui retentissaient autour de la voiture, S. M. se pencha vers le général Roguet en baissant la tête... C'est en ce moment que l'explosion se fit entendre et que les projectiles pénétrèrent dans la voiture, l'un deux blessa le général à la tête, tandis qu'un autre frappait le chapeau de l'Empereur. »

On a constaté, ajoute la *Gazette de Tribunaux*, que quatre des individus arrêtés portaient, sans doute comme signe de ralliement, des cache-nez de même étoffe et de même couleur.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 18 janvier. — Les journaux annoncent la réintégration dans leurs fonctions de divers gouverneurs de provinces, directeurs militaires et administrateurs des finances publiques.

Vienne, 18 janvier. — On mande de Constantinople, le 18, que la dissolution des divans est prochaine. On assure que les firmans rendus à cet effet sont déjà aux mains de Safet-Effendi, commissaire de la Porte.

Francfort, lundi. — La Diète Germanique a décidé dans sa séance de jeudi dernier, qu'elle voterait, dans quatre semaines, sur les conclusions de la commission des duchés. Le représentant du Danemarck a annoncé que son gouvernement ne tarderait pas à faire parvenir une déclaration en réponse aux griefs de Lauenbourg et a réservé, en même temps, le point de vue de son gouvernement, en donnant l'assurance que celui-ci soumettrait la question à un examen impartial.

Hambourg, 19 janvier. — Le représentant du Danemarck près la Diète de Francfort, a combattu fortement le rapport de la Diète et a déclaré qu'il y serait répondu prochainement par son gouvernement. La Diète a renvoyé à un mois sa délibération et son vote sur le conflit danois-allemand. — Havas.

FAITS DIVERS.

De mémoire d'homme on n'a vu les eaux du Rhône et de la Saône aussi basses qu'elles le sont à présent. La navigation est devenue complètement impossible, si ce n'est pour les barques les plus légères. De tous côtés on voit surgir des bancs de gravier qui prennent la place des eaux absentes.

Au moment où la moitié des gens sont grippés, on ne saurait trop faire usage du miel qui, outre ses qualités stomachiques et détergentes, adoucit et calme l'irritation qu'on éprouve à la gorge notamment au début de l'affection. Il convient, pendant toute la période de la maladie, de substituer le miel au sucre dans les aliments qui doivent être sucrés. On se trouvera bien d'en user à l'instar des Suisses, qui le mangent avec des tartines au beurre. C'est alors un mets délicieux, une véritable friandise.

Voici le résultat d'un classement fait par M. Baudement, en vue de constater quelle est la race bovine qui donne la meilleure qualité de viande. L'expérience a porté sur 172 sujets ayant figuré dans quatre concours au moins.

Le chiffre 100 étant pris comme maximum de qualité, c'est la race choletaise et nantaise qui prend la tête. On a ainsi :

Choletais et Nantais,	100
Durham Manceaux,	99 8
Limousins,	97 9
Garonnais,	97 8
Durham demi-normand et Durnor,	97 3
Durham purs,	96 0
Charolais,	92 5
Durham-Charolais,	92 0
Salers,	90 0

D'après ce qui précède, on voit que le Durham est loin de battre nos bonnes races françaises, sous le rapport de la qualité du moins, côté de la question qui a bien son importance.

Dans les circonstances où nous nous trouvons, voici, pensons-nous, un moyen de pouvoir livrer aux ouvriers du beurre à bon marché.

Il faut prononcer le nom de Fra Stefano et grincer la serrure un peu rouillée de sa cellule.

Un homme en costume d'écuyer entra.

— C'est vous qui êtes le frère Stefano? — C'est moi, dit Bramante en fourrant sa tête dans son capuchon brun. — Il y a quelqu'un en bas qui désire vous parler. — Je descends.

Et il ajouta dans sa pensée :

Je vais voir si mon dix-septième moine m'a porté bonheur.

Arrivé dans la rue, il ne put étouffer cette exclamation :

— La signora Bianca! — Elle-même, dit la fille de Visconti, dont la taille majestueuse était encore rehaussée par un sévère costume d'amazone. J'ai pensé que ma présence seule pouvait réparer le mal qu'on a essayé de faire à votre maître en se servant de mon nom. J'ai pensé qu'à une allégation publique il fallait un désaveu public. J'ai pensé enfin qu'il n'y avait qu'une parole prononcée par moi à Venise qui pût sauver le comte de Carmagnola, et je vais à Venise, où cette parole retentira si haut, je le jure, que l'Italie entière l'entendra, et que dès ce moment toute confusion sera impossible entre l'imposture et la vérité. C'est une action hardie, je le sais; mais Dieu m'appelle, et j'obéis à la voix de Dieu!

Bramante restait anéanti de surprise et de joie.

— Êtes-vous prêt? reprit Bianca d'une voix douce. — Si je suis prêt!... certainement que je suis prêt, répondit Bramante, légèrement étourdi. Mon cheval est là, tout sellé... car, seul ou accompagné, j'allais partir.

Il prit congé du frère servit, sauta sur son cheval, et, obéissant à un signe de Bianca, vint se placer près d'elle, pendant que l'écuyer s'arrêtait un moment, afin de ménager entre eux et lui une distance de plusieurs pas.

— Bienheureux saints du paradis, pensa Bramante une fois en route, vous intercéderez auprès du Dieu de bonté et de miséricorde pour que mon dix-septième moine soit canonisé!

EPILOGUE. — LES DEUX SŒURS.

La nuit était venue lorsque Bramante et Bianca entrèrent dans Venise. Ils traversèrent la ville d'un pas rapide, gardant tous deux le silence, et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent atteint la place Saint-Marc.

Le parloir du doge, les somptueux monuments, les deux grandes colonnes qui s'élèvent sur la Piazza, allongeaient leurs silhouettes vigoureuses sur le pavé, qui blanchissait comme une nappe d'argent sous les rayons de la lune. Cette lumière calme et mélancolique, ces constructions auxquelles le silence de la nuit donnait je

ne sais quoi de grave et d'imposant, le bruit sourd, monotone, presque insensible, que jetaient au loin le resacas de l'Adriatique, tout ce spectacle pénétrait l'âme et y agrandissait les sentiments dont elle était dominée, la joie ou la tristesse, le calme du bonheur ou la fureur du désespoir.

Bianca, sans chercher à se rendre compte de ses sensations, trouva une amère jouissance à raviver dans son âme la douleur qui la torturait, et Bramante lui-même, quoique sa nature essentiellement matérielle et positive le mit à l'abri des rêveries sentimentales, ne put se soustraire à l'influence que subissait l'âme tendre et impressionnable de Bianca.

Signora! s'écria-t-il en lui montrant du doigt le palais des doges.

Puis il se tut, comme effrayé de sa voix dans le calme profond de la cité endormie.

— Signora! reprit-il avec une exaltation contenue, voyez-vous cette place, ce palais magnifique où ont reposé successivement tous les doges célèbres dont le nom a porté si loin la gloire de Venise, ces colonnes imposantes au sommet desquelles plane le lion ailé de Saint-Marc, comme pour découvrir de plus loin l'ennemi qui oserait attaquer sa ville bien-aimée? Voyez-vous là-bas ces coupoles aux reflets d'argent, ces clochers aigus, dentelles de pierre à travers lesquelles scintillent les étoiles du ciel comme les yeux d'une jeune fille sous les

Du 7 au 14 janvier 1888.

On remarque, depuis le commencement de cette semaine, un ralentissement prononcé dans les dispositions de la place, naguère si ardentes et si franchement tournées à la hausse. Ce mouvement a commencé par s'attaquer aux chemins de fer, et cela se comprend aisément, lorsqu'on voit la hausse rapide de ces valeurs en présence de l'affaiblissement continu de leurs recettes, et de l'altération inévitable qui en résultera pour les dividendes. Dans le premier moment qui a suivi la cessation de la crise, les capitaux se sont jetés avec beaucoup d'empressement et sans beaucoup de discernement sur toutes les valeurs; maintenant que le sang froid est revenu aux capitalistes; un grand nombre jugent prudent de réaliser dans les prix actuels.

Cette défaveur, qui n'a rien de surprenant pour les chemins, s'explique moins logiquement pour la rente qui, au taux actuel de l'escompte, et à la veille d'une réduction nouvelle, n'est certainement pas chère à 70 fr. Jusqu'à présent, d'ailleurs, la réaction n'est pas inquiétante, en ce qui concerne les fonds publics; elle a même produit cet heureux résultat, de permettre à de nouveaux acheteurs de se placer sur la rente, et de régulariser la hausse en la modérant.

L'approche de la liquidation des chemins et la préoccupation des reports sont pour beaucoup dans ce mouvement retrograde, la baisse énorme du Crédit mobilier, baisse de 130 fr. en deux jours, est aussi l'une de ses principales causes. Une valeur qui touche à tant d'intérêts, n'éprouve pas une semblable secousse sans que le marché tout entier n'en ressente un ébranlement.

Les chemins de fer sont presque tous offerts avec autant d'empressement qu'ils étaient naguère recherchés. La spéculation à la hausse, assez fortement engagée sur quelques grandes lignes, se trouvera peut-être en face de livraisons considérables au moment de la liquidation. L'Orléans, le Lyon, l'Ouest, les chemins Autrichiens, ont été particulièrement maltraités depuis trois jours.

Les chemins étrangers sont en général assez bonne contenance. On s'occupe de la ligne d'Italie par le Simplon. Ce chemin, dont les travaux sont en pleine activité, a un brillant avenir.

Parmi les valeurs industrielles, on remarque le mouvement qui se fait depuis quelques jours autour de l'Union financière. Les actions nouvelles émises par cette Société sont recherchées avec 13 et 20 fr. de prime.

Les obligations départementales de la Seine ont remonté à 198 75. On annonce, pour le 1^{er} mai, un tirage auquel sera affecté, entre autres, un lot de cent mille francs.

Les Petites Voitures sont toujours vivement recherchées de 132 à 133 fr.

Les capitalistes accueillent avec beaucoup de faveur la souscription que la Caisse des Capitaux et des Titres Unis, créée par MM. A. Bruneau et C^o, vient d'ouvrir pour la participation au premier trimestre 1888 5 1/2 0/0 distribués aux intéressés pour le dernier trimestre, faculté de retirer son dépôt à volonté, tels sont les avantages qui concilient à cette entreprise les sympathies du public. — A. Dupont.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 19 JANVIER.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 69 40.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94 00.

BOURSE DU 20 JANVIER.

5 p. 0/0 baisse 70 cent. — Fermé à 68 40.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur (Nord-Est), à la mairie, le samedi 27 février, à 9 heures du matin.

Saumur (Sud), à la mairie, le samedi 27 février, à 1 heure après-midi.

Montreuil-Bellay, à la mairie, le lundi 1^{er} mars, à 10 heures 1/2 du matin.

Doné, à la mairie, le lundi 1^{er} mars, à 2 heures après-midi.

Vihiers, à la mairie, le mardi 2 mars, à 11 heures du matin.

DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE DANS LA FORÊT DE MAULÉVRIER.

Le 12 courant, le garde champêtre d'Yzernay accourut prévenir la brigade de gendarmerie de Maulévrier, que le cadavre d'un individu venait d'être trouvé dans la forêt, à peu de distance de la ferme dite le Bordage-des-Bois.

Rendu sur le terrain, le maréchal-des-logis constata la présence, non d'un cadavre, mais d'un squelette couché sur le dos, la jambe droite et la tête détachés du corps. Toutes les parties du vêtement étaient pourries, à l'exception de la chaussure et du chapeau.

Mandé immédiatement, le juge de paix fit procéder à l'examen de ce squelette par un médecin, qui, autant qu'on peut l'affirmer en pareille circonstance, déclara qu'il ne pensait pas que la mort de la personne dont il venait d'interroger les restes, pût être attribuée à un crime.

Par suite des renseignements survenus à la nouvelle de cette découverte, on croit généralement qu'on a retrouvé là le cadavre d'un nommé Pineau, cultivateur appartenant à la contrée, et disparu depuis trois ans de son domicile. Cet homme, qui comptait une soixantaine d'années, était atteint d'aliénation mentale. Il y a dix-huit mois, il revint passer une journée chez lui. Alors, il portait une chaussure et une coiffure conformes à celles du squelette. Comme on ne l'a jamais revu, cet indice semble confirmer parfaitement les dires des habitants.

L'inhumation de ces ossements, requise par le juge de paix, a été faite religieusement à la suite des divers examens dont nous venons de parler.

(Union de l'Ouest.)

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle un rapport à l'Empereur, concernant la suppression de la *Revue de Paris* et du journal le *Spectateur* (ancienne *Assemblée Nationale*.)

La malte de Bombay, du 24 décembre, est arrivée. Les dernières nouvelles de Cawnpore confirment l'opinion que l'arrivée de sir Colin Campbell de Lucknow a été très-opportune. Sans cet événement nous aurions un nouveau et terrible désastre à déplorer. Nous craignons même, dans les circonstances actuelles, qu'outre la lourde perte en hommes et en matériel, il ait été perdu quelque chose en prestige et en réputation. — Havas.

Le petit lait vert, — celui qui s'échappe naturellement du caillé, — est transvasé le plus tôt possible du baquet dans un chaudron sur le feu. Dès qu'il est bouillant, on y verse de l'eau ou du petit-lait blanc, qu'on obtient en pressant le caillé; une écume épaisse et crémeuse monte et passe, à l'aide d'une écumoire terrines (*crameux*) pour être battue ensuite avec celle qui se forme à froid sur le petit-lait blanc.

Cinq litres de petit-lait donnent un once et demie de beurre qui est bon, mais certainement inférieur au beurre ordinaire. Cependant si l'on veut obtenir du beurre au petit-lait fin et délicat, on mêle au petit-lait blanc une douzaine de lait frais et on met reposer le mélange dans un baquet. Après 48 heures environ, la crème se forme. Alors on soutire le petit-lait par une ouverture bondonnée au bas du baquet, et l'on bat le beurre à l'ordinaire.

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 16 janvier 1888, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. M^{lle} Rachel, par André — Courrier de Paris, par André. — Catastrophe de Saint-Sulpice, par Delannay. — Walker, par D. — Barrière du trône, par Duvivier. — Paris inconnu, par Edouard Gourdon. — Brassage du cidre, par Delannay. — Les Aïssaoua, par Léo de Bernard. — Mœurs indoues : les ablutions, par le capitaine Mac-Vernoll. — Sciences, Beaux-Arts, Travaux publiés, par Ch. d'Argé. — Le musée de Lunéville, par Joly. — L'aluminium sa fabrication et son emploi dans les arts et dans l'industrie, par Curiamé. — Un bal d'enfants, par F. G. — Ecoles du soir, par Léo de Bernard. — Les patineurs, par Fulgence Girard. — Courrier du palais, par Petit-Jean — Théâtres par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Bibliographie, par Delannay.

GRAVURES. M^{lle} Rachel. — Catastrophe arrivée à Saint-Sulpice, le 8 janvier 1858. — Vue de Léon, capitale de la province du Nicaragua. — Fort San-Carlos à l'entrée du lac de Nicaragua, en venant de Gree-Town. — Barrière du Trône (1858). Brassage du cidre. — Les Aïssaoua, convulsionnaires musulmans. — Mœurs indoues : les ablutions. — Un bal d'enfants dans la salle des concerts de Paris. — Ecoles publiques du soir. — Les patineurs sur le lac du Bois de Boulogne. — Les parents terribles, par Gavarni. — Rébus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, l'examen des tableaux de recensement et le tirage commenceront le 25 février prochain, et s'effectueront dans chaque chef-lieu de canton, aux lieux, jours et heures ci-après déterminés.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Saumur (Nord-Ouest), à la mairie, le jeudi 25 février, à 9 heures du matin.

Gennes, à la mairie, le jeudi 25 février, à 2 heures 1/2 après-midi.

plis de son voile? Entendez-vous, d'ici, la plainte éternelle de la mer au pied de la ville de marbre, qu'elle caresse tout entière d'une étreinte amoureuse? Eh bien, ces monuments splendides, ces palais enchantés, cette mer puissante dont ils ont fait une esclave soumise, enfin tout cet ensemble prodigieux qui fait de Venise la reine des mers, tout cela, si Carmagnola l'eût voulu, ne serait plus la république de Venise!... et dans quelques jours, demain peut-être, les sénateurs reconnaissants feront tomber sur cette place la tête de Carmagnola. — Ah! ne dites pas cela... murmura la jeune fille d'une voix désespérée. Nous sommes venus pour le sauver, et nous le sauverons, n'est-ce pas? — Du moins, répondit le soldat avec l'impassibilité d'un homme habitué à compter avec le sort, nous ferons tout ce qui sera nécessaire pour cela. Mais il faut, avant tout, que nous nous rendions chez Michaëla, votre sœur, pour savoir ce qui s'est passé depuis mon départ. — Ma sœur!... qu'il me tarde de la voir, dit Bianca. Combien je serai heureuse de la presser dans mes bras.

Ils se remirent en marche à travers les rues étroites et tortueuses qui avoisinaient la place Saint-Marc.

Au bout de quelques instants, Bramante s'arrêta en face d'une maison dont les poutres en saillie étaient chargées de sculptures représentant des anges, des feuilles de houx aux pointes épineuses, des moines encapuchonnés, et des damnés entourés de flammes; en un mot,

toute la poésie si parlante et si variée du moyen-âge.

Au premier étage de cette maison, une lumière brillait derrière les rideaux de la fenêtre.

Bramante frappa deux coups à la porte avec le pommeau de son épée. Une vieille vint ouvrir, et lui dit de monter au premier étage. Ils furent bientôt près de Michaëla. A la pâleur, à l'abattement de ses traits, au regard tout chargé de douleur et de désespoir qu'elle jeta sur le fidèle soldat, celui-ci comprit que rien n'était changé.

— Signora, dit-il, quel jour? — Après demain! répondit Michaëla d'une voix sourde. — L'heure? — Midi.

Bianca laissa échapper un soupir.

— Quelle est cette femme? demanda Michaëla. — Une jeune fille qui aime Francesco Carmagnola comme un frère, et qui veut joindre ses efforts aux nôtres pour le sauver. — Son nom? demanda Michaëla en jetant sur la jeune fille un regard où perçaient déjà l'horreur et la haine, car elle soupçonnait la vérité. — Son nom? Vous le connaissez, répondit Bramante, car vous l'avez maudit. — Maudit! s'écria Bianca.

Puis s'élançant vers Michaëla, les bras ouverts!

— Oh! ma sœur! ma sœur! balbutia-t-elle d'une voix brisée par les sanglots.

Michaëla s'élança d'un bond à l'autre extrémité de la chambre.

— La princesse Bianca! s'écria-t-elle en fixant sur la jeune fille un regard enflammé, celle qui l'a jeté dans les fers des Vénitiens! celle qui l'a livré à la mort, à la torture!... à la torture, entendez-vous, Bramante? Oui, les sénateurs ont fait déchirer ses membres par leurs bourreaux, les infâmes! — Ils tortureraient l'archange Michel, s'il leur tombait entre les mains! murmura Bramante. — Et c'est elle!... répéta Michaëla, les yeux toujours fixés sur la jeune fille, dont les traits s'étaient couverts d'une pâleur mortelle au mot de torture: ah! tenez, Bramante, par grâce emmenez-la d'ici. — Michaëla, dit Bramante, vous êtes dans l'erreur où j'étais moi-même au sujet de la signora Bianca. — Songez-vous bien à ce que vous dites, Bramante?... et cette lettre? — Cette lettre, reprit Bramante, était l'œuvre de Visconti, dont vous connaissez aussi bien que moi l'esprit infernal; il avait tendu un piège à la bonne foi de sa fille qui était devenue ainsi, à son insu, complice de la trahison infâme dont Carmagnola est victime aujourd'hui. Ouvrez-lui donc vos bras, Michaëla! car elle est peut-être plus malheureuse que vous encore, elle qui aimait sans être aimée; elle qui abandonne son père pour venir sauver Carmagnola, et que Carmagnola accuse et maudit au fond de son cachot. — Lui... lui aussi me maudit! répéta Bianca.

Et les pleurs inondèrent ses traits décolorés.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

**A VENDRE
LA**

Propriété de la Chaise,

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, route de Saumur à Gennes, sur le penchant d'un coteau dominant la Loire.

Formant un enclos de 5 hectares 50 ares, avec bâtiments.

S'adresser audit notaire. (42)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Une MAISON avec écurie et remise, située rue de la Petite-Douve, 27.

(43)

LA PAIX,

Compagnie d'assurances mutuelles et à prime fixe pour l'exonération du service militaire, rue de Noailles à Versailles.

S'adresser, à Saumur, à M. GAUTHIER, rue du Temple, 30;

à Gennes, à M. DUFOUR, huissier;

à Vihiers, à M. CHAILLOU;

à Montreuil-Bellay, à M. NICOLAS, secrétaire de la mairie.

(44)

A CÉDER

De suite,

Pour cause de maladie,

Aux conditions les plus avantageuses,

Une ÉTUDE DE NOTAIRE, dans l'arrondissement de Baugé, d'un produit de 3,500 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. MARTEAU, ancien notaire à Baugé, soit à M^e BAUDRY, notaire au Lude.

(7)

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

(236)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE
OU A LOUER,**

Une PROPRIÉTÉ, situé à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX.

(684)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Une MAISON avec vaste jardin, faisant l'angle de la rue Duncan et de la rue des Boires.

S'adresser à M. BUCAILLE, propriétaire.

(17)

M. GIRARD FILS,

Fournisseur du chauffage et de l'éclairage de l'École impériale de cavalerie,

Préviens qu'il a un très-bel assortiment de bois de chauffage, tel que : bois de chêne, frêne et ormeau et bois sans écorce à 11 fr. le stère, rendu à domicile; — fagots de chêne de 25 fr. à 70 fr. le cent; — charbon de bois de 10 à 12 fr. les cent kilos. — Il joint aussi à son magasin, du charbon de terre Cardiff Merthyr, anglais, 1^{re} qualité; — charniers pour les vignes en châtaigner de 4, 5 et 6 pieds de longueur et de très-beaux rais pour voitures.

(37)

Changement de Domicile.

L'étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur, successeur de M^e DION, située actuellement rue d'Orléans, n^o 79, est transférée en face, même rue, n^o 52.

(9)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER.

Diverses sommes sur hypothèque. S'adresser audit notaire. (731)

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Petit-Maure, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

EAU D'ALBION

POUR LA TOILETTE.

Ce produit, qui peut être regardé comme le dernier secret de la chimie, est bien supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; 30 années de succès lui ont valu une préférence justement méritée.

GELLÉ FRÈRES, à Paris, 35, rue des Vieux-Augustins, et chez M. AVRILLON, M^d parfumeur à Saumur. (619)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1859,

L'HOTEL DE FRANCE

Très-bien achalandé,

Rue d'Orléans, à Saumur.

S'adresser à M^e TOUCHALEAUME, notaire, ou à M^{me} veuve LECHAT.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1858,

UNE MAISON,

AUJOURD'HUI CAFÉ DE LA MONNAIE, rue de la Fidélité et rue de la Monnaie.

S'adresser à M. BODIN, rue Saint-Nicolas. (30)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE
DEUX MAISONS**

Très-avantageusement placées pour le commerce,

Situées à Saumur, rue Saint-Jean, n^{os} 48 et 50, occupées par MM. Blanchet et Rossignol.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (689)

AVIS.

Un CHIEN brack, blanc et noir, a été perdu samedi dernier; il répond au nom de Tom. — Ceux qui l'auraient trouvé sont priés de le faire conduire au propriétaire, M. DUCHASTEL. — Il y aura récompense. (39)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

PAR AN :

24 numéros in-4^o

36

gravures coloriées.

MODES

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES,

ÉDUCATION, HYGIÈNE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

DESSINS DE BRODERIE

TAPISSERIE,

FILET, CROCHET, TRICOT, TRAVAUX DE FANTAISIE.

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

LA MODE DE PARIS

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGANT

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses améliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4^o, et paraît désormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes coloriée dans tous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal préféré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élégance. (Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marchands de nouveautés, etc.)

PRIX : Paris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr.; trois mois, 4 fr. — Départements, Corse et Algérie, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. — Étranger, selon le tarif postal. — BUREAUX : rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (Les abonnements datent du premier de chaque mois.)

PAR AN :

24 numéros in-4^o

36

gravures coloriées.

Patrons de grandeur naturelle

POUR ROBES, MANTELETS,

CHAPEAUX, LINGERIE,

VÊTEMENTS D'ENFANTS.

GRAVURES

AQUARELLES, SÉPIAS.

MUSIQUE

POUR CHANT ET PIANO.

ABONNEMENT D'UN AN.

Paris. 6 fr.

Départements. 8

PAR SEMAINE

UN NUMÉRO DE

16 PAGES.

10 CENTIMES.

**JOURNAL ILLUSTRÉ
DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS**

Bureaux : 46, rue Saint-Louis (au Marais), à Paris.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

TEXTE. — Voyages anciens et modernes, reproduits, traduits ou résumés : circumnavigations, explorations, découvertes; grandes chasses et grandes pêches; expéditions et combats maritimes, naufrages, hivernages célèbres. — Histoire naturelle. — Biographie des voyageurs célèbres. — Romans décrivant les contrées étrangères et leurs mœurs. — Excursions dans les départements français, dans leurs chefs-lieux et leurs localités les plus remarquables. — Voyages à travers la littérature, etc.

GRAVURES. — Vues des endroits les plus remarquables des deux mondes, portraits, gravures diverses, etc., etc.

Le cadre de cette publication atteste qu'elle aura, tout en donnant à ses souscripteurs une lecture de nature à leur plaire, un intérêt véritable. — Le premier numéro du Journal illustré des Voyages et des Voyageurs a paru le dimanche 5 avril. — Les personnes qui voudraient recevoir directement par la poste le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs, peuvent adresser dès à présent leur souscription à ses éditeurs, 46, rue Saint-Louis (Marais), à Paris. — MM. les abonnés recevront gratuitement les titres, couvertures et la table des matières du volume qui formera, chaque année, le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs. — En envoyant franco un timbre-poste de 20 centimes, on recevra, à titre d'essai, les deux premiers numéros.